

Réunion annuelle « Réseau Energies Terre&Mer »

12 décembre Paris Salle Notre-Dame 92 bis Bld du Montparnasse

Conférence-débat : « L'éolien en mer : quel avenir pour le monde maritime ? »

Résumé

Les intervenants, acteurs au quotidien de la mer (pêcheurs, plaisanciers, navigateurs, experts de la biodiversité, de la santé et de l'environnement, associations du littoral, économistes, architectes du patrimoine, ...) ont alerté sur les enjeux opérationnels, économiques, environnementaux, industriels et sociaux associés aux projets d'éolien en mer. Après avoir identifié les différents impacts, les intervenants ont insisté sur la nécessité d'une évaluation globale en coût complet, incluant les externalités, pour justifier l'investissement public, et d'une gouvernance plus transparente et concertée afin d'éclairer les décisions publiques.

Défis de la politique énergétique française face aux injonctions européennes

Samuel Farfuri a replacé la situation énergétique actuelle dans le contexte de trente années d'injonctions européennes responsables de la hausse des prix de l'électricité et de la fragilisation de l'économie européenne.

Nicolas Bour et Alain Doré ont décrit l'évolution de la politique énergétique française, du record mondial de décarbonation de son électricité, et de la situation de surproduction structurelle unique au monde, génératrice de prix négatifs, contribuant paradoxalement à l'inflation du prix de l'électricité depuis plus de 15 ans.

Indépendance énergétique apportée par les énergies renouvelables thermiques

Nicolas Bour a présenté des analyses montrant que la France pourrait accroître son indépendance énergétique de 20 à 25 % par décarbonation directe des usages de la chaleur et de la mobilité, en privilégiant la géothermie de surface, les pompes à chaleur, le biogaz, les biocarburants, le solaire thermique et le photovoltaïque sur grandes toitures. Il a critiqué les projections de consommation électrique de RTE et le choix opéré ces dernières années de substituer une partie très significative de la production nucléaire par des énergies électriques intermittentes, moins efficaces en disponibilité, en coût et en contenu CO2.

Défis de la production d'énergie nucléaire

Nicolas Bour a mis en évidence les contraintes techniques et économiques croissantes pesant sur EDF depuis 15 ans, liées à la modulation accrue imposée par l'intermittence de l'éolien et du solaire. Cette situation conduit à une exploitation non optimale du parc nucléaire, avec des pertes financières importantes et des risques pour la durabilité des équipements.

Impacts opérationnels et financement des parcs éoliens en mer

Florent Caulier a alerté sur les risques de sécurité de navigation pour les pêcheurs et le trafic maritime, notamment dans la Manche. Eric Sartori a analysé les mécanismes de tarification et d'appels d'offres, dénonçant des stratégies irréalistes ayant conduit à des renégociations de contrats. Eric Sartori, Nicolas Bour et Gilles Le Baud ont pris pour exemples les projets de Saint-Brieuc et de Bretagne Sud, illustrant des coûts très élevés, des besoins massifs de subventions publiques (raccordements et prix garantis) pour une contribution énergétique marginale.

Impacts environnementaux et pollution des parcs éoliens en mer

Frank Karg a présenté des travaux montrant que les éoliennes en mer génèrent des pollutions souvent sous-estimées, liées notamment aux huiles, aux métaux, aux microplastiques et aux substances chimiques utilisées. Alain Doré a exposé des observations réalisées à Saint-Nazaire, mettant en évidence des modifications de la biodiversité après la mise en service du parc. Nicolas Bour a insisté sur les enjeux du démantèlement et de la remise à l'état initial des sites, en particulier pour les fondations et les fonds marins.

Impacts patrimoniaux de l'éolien en mer

Christophe Blanchard-Dignac a exprimé de fortes préoccupations quant à l'atteinte aux grands sites classés, aux paysages littoraux et au patrimoine maritime. Il a dénoncé le manque de consultation significative et rappelé l'avis unanime de la Commission supérieure des sites du 16 juin 2021, alertant sur les risques graves de l'éolien en mer pour le littoral français et sur la remise en cause d'un siècle de politiques de protection des côtes françaises.

Impact économique sur les activités de pêche

Falke De Sager, Olivier Leprêtre et Bertrand Wendling ont présenté les effets cumulés des parcs éoliens sur les zones de pêche en Mer du Nord, dans la Manche et en Méditerranée. Ils estiment que ces installations peuvent conduire à une réduction d'environ 30 % des zones de pêche et constituent une forme d'expropriation des droits historiques des pêcheurs, avec des conséquences écologiques et économiques durables sur la ressource comme sur la biodiversité.

Impact économique sur les activités de navigation

Elizabeth Neau a évoqué les impacts négatifs des zones industrielles offshore sur la pêche, le tourisme et l'économie locale. Gilles Le Baud a décrit une façade maritime bretonne fortement perturbée par les parcs éoliens, dont les feux dominants compromettent les repères traditionnels de navigation. Nicolas Bour et Jacques de Certaines (UNAM 56) ont souligné les risques permanents pour la navigation de plaisance et commerciale ainsi que les coûts supplémentaires induits.

Emplois dans l'éolien offshore en France

Elizabeth Neau a analysé les retombées économiques et sociales de l'éolien en mer, soulignant la création limitée d'emplois locaux malgré des investissements importants. Elle a mis en garde contre les effets négatifs potentiels sur les emplois existants liés aux activités portuaires, à la pêche, au tourisme et à l'immobilier.

Stratégie d'information et d'action vis-à-vis des projets d'énergie éolienne en mer

Nicolas Bour, Christine Adrien et Alain Ayong Le Kama ont insisté sur la nécessité d'audits indépendants et d'une information complète des élus et des acteurs locaux. Ils ont plaidé pour des solutions énergétiques alternatives, plus sobres, plus équilibrées et mieux intégrées territorialement, ainsi que pour une amélioration de la concertation publique, notamment auprès des jeunes générations.

Évaluation multicritère des impacts de l'éolien en mer

Nicolas Bour a présenté une analyse multicritère comparant l'éolien en mer à une situation de référence sans éolien et à des solutions alternatives de décarbonation. Cette évaluation montre la faible valeur socio-économique de l'éolien en mer, posé ou flottant, au regard d'autres options énergétiques.

Alain Ayong Le Kama a rappelé que l'évaluation socio-économique en coût complet, intégrant toutes les externalités, constitue l'outil indispensable d'aide à la décision publique pour comparer différents scénarios. Bien que largement utilisée dans les transports, elle reste insuffisamment appliquée au secteur de l'énergie, malgré des montants d'investissement bien supérieurs de plusieurs centaines de milliards d'Euros.

Conclusion et recommandations

À la suite de la publication du bilan prévisionnel 2025-2035 de RTE, les intervenants ont appelé à intégrer pleinement ces analyses dans les décisions publiques, à protéger l'intérêt général et à promouvoir une vision énergétique territoriale équilibrée, transparente et respectueuse des patrimoines naturels et économiques.

Ces analyses seront transmises aux différents organismes publics en charge de l'évaluation et de la mise à jour de la politique énergétique française (Conseil d'Etat, Haut-Commissariat à la Stratégie et au Plan, Sénat, Assemblée nationale, RTE, CRE, EDF, Haut-Commissariat à l'Energie Atomique, Conseil supérieur de l'Energie, Conseil national de la Transition écologique...).